

## ► Je répartirais mon don grâce au prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez l'Association Diocésaine d'Orléans à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et vous autorisez votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'Association Diocésaine d'Orléans.

À réception de ce mandat, l'Association Diocésaine d'Orléans vous communiquera votre Référence Unique de Mandat (RUM), les informations relatives à vos prochains prélèvements, les contacts pour toute demande ou démarche concernant votre mandat de prélèvement (notamment vos droits au remboursement).

Merci de compléter les différents champs et de retourner ce mandat signé, **accompagné d'un RIB**, à l'aide de l'enveloppe retour jointe :

## ► Informations concernant le débiteur (à compléter par vos soins)

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Coordonnées de votre compte :

IBAN

.....

BIC [.....]

## ► Informations concernant le bénéficiaire

Association Diocésaine d'Orléans  
14 Cloître Saint Aignan - 45057 ORLEANS CEDEX 1  
ICS : TR15222464079

## ► Fréquence et montant du don

Paiement récurrent (merci de préciser la périodicité) :

Mensuel  Trimestriel  Annuel

Somme de : ..... €

Fait à ..... le ..... 2017

Signature :

## Chers amis, l'Église dans le Loiret a besoin de vous !



“ Le Denier de l'Église est la ressource essentielle de notre Diocèse du Loiret.

Il nous permet notamment d'assurer un traitement décent aux prêtres et aux laïcs salariés et de financer les actions nécessaires à l'annonce de l'Évangile à tous les âges de la vie.

Votre don régulier est donc vital pour nous, tout en étant un signe très concret de votre attachement au Christ et à l'Église.

J'ose vous demander un petit service : parlez du Denier autour de vous !

Trop de catholiques ne donnent pas encore, par oubli ou par méconnaissance.

Merci d'avance pour votre aide et votre générosité ! ”

Mgr Jacques BLAQUART  
Evêque d'Orléans pour le Loiret

## Comment donner ?

### ► Courrier

Envoyez votre don ou votre coupon de prélèvement automatique à votre paroisse ou à :

Association  
Diocésaine d'Orléans  
14 Cloître Saint Aignan  
45057 ORLEANS CEDEX 1

### ► Internet

Vous pouvez également faire un don sécurisé par carte bancaire sur le site du Diocèse d'Orléans à :

[www.oreans.catholique.fr/don](http://www.oreans.catholique.fr/don)

### ► Prélèvement automatique

Remplissez le bon de soutien ci-joint pour un soutien régulier et réparti dans la durée.

Vous comptiez donner 100€ ?  
et vous êtes imposable ?  
Alors faites un don de 294€  
194€ (soit 66% dans la limite de 20% de vos revenus imposables) seront déduits de vos impôts et votre Diocèse recevra bien 294€

## Suivez l'actualité de l'Église dans le Loiret

[www.oreans.catholique.fr](http://www.oreans.catholique.fr)

Diocèse Orléans

@dioceseorleans

RCF Loiret



### Nous contacter

Association Diocésaine d'Orléans  
Tél. 02 38 78 86 00  
E-mail : [dons@oreans.catholique.fr](mailto:dons@oreans.catholique.fr)

Com' sur un nuage



[www.oreans.catholique.fr](http://www.oreans.catholique.fr)



Je soutiens mon Église, je donne !

Le Denier est vital pour l'Église dans le Loiret, ne l'oublions pas !

## Le Denier, à quoi ça sert ?

Le Denier est la collecte qui permet de prendre en charge les traitements et les rémunérations des personnes au service de l'Église.

### La formation

Pour prendre en charge la formation des séminaristes, des prêtres, des diacres et des laïcs au service de notre Église dans le Loiret.  
**3** séminaristes sont actuellement en formation et **40** diacres permanents œuvrent pour notre Diocèse.



### Le quotidien des prêtres

Pour assurer le traitement des prêtres en activité et apporter un complément de retraite aux prêtres âgés.  
 Ils sont **95** à œuvrer dans notre Diocèse.



### Les services et mouvements de l'Église

Pour rémunérer les **110** acteurs pastoraux au service de la catéchèse, des jeunes, des familles, du monde de la santé...



### La vie de nos paroisses

Pour verser des indemnités aux religieux et religieuses au service des paroisses.



### Le saviez-vous ?

L'Église dans le Loiret ne reçoit aucune subvention ni de l'État ni du Vatican.  
**Les seuls revenus de votre Église sont vos dons !**



## Je suis prélevé, c'est facile et sans souci !

► En un clic : [www.orleans.catholique.fr/don](http://www.orleans.catholique.fr/don)

► Par courrier :

Association Diocésaine d'Orléans  
 14 Cloître Saint Aignan • 45057 ORLEANS CEDEX 1

Par exemple :

Prélèvement mensuel	Total annuel (après déduction fiscale)
30€	122€
50€	204€
75€	306€

**66%** seront déduits de vos impôts (dans la limite de 20% de vos revenus imposables)

## Oui, je donne à l'Église dans le Loiret

► Je verse ..... €

par chèque (à l'ordre de l'Association Diocésaine d'Orléans)

en espèces

► Je choisis le prélèvement automatique

Je soutiens le Diocèse par un don régulier et je remplis le mandat de prélèvement automatique au dos

Je peux faire un don en ligne sur : [www.orleans.catholique.fr/don](http://www.orleans.catholique.fr/don)

Merci de renvoyer votre don accompagné de ce bulletin directement au Diocèse à l'aide de l'enveloppe retour jointe ou de le remettre à votre paroisse.

De la part de  M.  Mme  Mlle

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Code postal .....

Ville .....

Téléphone .....

Paroisse .....

E-mail .....

Je désire recevoir, sans engagement de ma part, un document d'information sur les legs

### Répartition d'un don de 100€ :

